

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS****Conseil Municipal de la Ville de Dijon****Séance du 8 novembre 2010****MAIRIE DE DIJON****Président** : M. REBSAMEN**Secrétaire** : M. BORDAT

**Membres présents** : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - Mme TENENBAUM - M. DESEILLE - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVEL-LEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - Mme BERNARD - M. LOUIS - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - Mme CHEVALIER - M. EL HASSOUNI - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - M. BOURGUIGNAT - M. BROCHERIEUX - M. HELIE - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE - M. OUAZANA

**Membres excusés** : Mme TRUCHOT-DESSOLE (pouvoir M. GERVAIS)**Membres absents** : M. ALLAERT**OBJET****DE LA DELIBERATION****Conseil Municipal - Séance du 27 septembre 2010 - Procès-verbal - Approbation**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames, Messieurs,

L'article 28 du règlement intérieur du Conseil Municipal stipule que « chaque procès-verbal de séance est mis aux voix pour adoption à la séance qui suit son établissement ».

En application de ces dispositions, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir adopter le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 27 septembre 2010, annexé au rapport.

**Rapport adopté à la majorité :**

- pour : 45

- contre : 9

**PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR**

Déposé le :

16 NOV. 2010



Pour Extrait Conforme

Le Maire,

Pour le Maire, le Premier Adjoint,

**PUBLIÉ LE** 17/11/2010

Alain MILLOT



MAIRIE DE DIJON  
PALAIS DES ETATS DE BOURGOGNE

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2010**

Le Conseil Municipal, convoqué le lundi 20 septembre 2010, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur François Rebsamen, Maire, le lundi 27 septembre 2010, à 18 h 30, à l'Hôtel de Ville, salle de Flore.

Le secrétariat était assuré par Monsieur Benoît Bordat.

**A l'ouverture de la séance, étaient présents :**

**Président :** M. REBSAMEN

**Secrétaire :** M. BORDAT

M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - Mme TENENBAUM - M. DESEILLE - M. MASSON - Mme DILLESEGER - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - Mme REVEL-LEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - M. LOUIS - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - M. EL HASSOUNI - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - M. BOURGUIGNAT - M. BROCHERIEUX - M. HELIE - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE - M. OUAZANA

**Etaient excusés :**

M. MARTIN (pouvoir Mme DURNET-ARCHERAY) - M. DUPIRE (pouvoir M. MARCHAND) - Mme GARRET-RICHARD (pouvoir Mme AVENA) - Mme BLETTERY (pouvoir M. GRANDGUILLAUME) - Mme TRUCHOT-DESSOLE (pouvoir M. JULIEN) - M. ALLAERT (pouvoir M. BEKHTAOUI) - Mme BERNARD (pouvoir Mme TENENBAUM) - Mme CHEVALIER (pouvoir M. DESEILLE)

Les points inscrits à l'ordre du jour ont donné lieu à un débat contradictoire.

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal a :

### **1 - Installation d'un conseiller municipal**

➤ pris acte de l'installation de Monsieur Laurent Bourguignat comme conseiller municipal de Dijon et désigné ce dernier pour siéger dans les commissions de la solidarité et de la citoyenneté et de la démocratie locale, en remplacement de Madame Anne Chatillon.

### **2 - Conseil Municipal - Séance du 28 juin 2010 - Procès-verbal - Approbation**

➤ adopté le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 28 juin 2010.

### **3 - Ilot rues de Mirande et des Planchettes - Réalisation d'un programme immobilier de type « village pour les seniors » - Acquisitions foncières**

➤ décidé l'acquisition par la Ville des parcelles cadastrées section BW n° 101 p, 620 p, 84 p, 608 p, 610 p et n° 546 p, sur divers particuliers, moyennant le montant unitaire de 99 € le m<sup>2</sup> de terrain, auquel s'ajoutent les frais liés aux découpages parcellaires et la prise en charge selon les possibilités phytosanitaires de la transplantation de végétaux, qu'il sera procédé à ces acquisitions par promesses synallagmatiques de ventes, assorties des conditions suspensives suivantes : obtention d'un permis de construire pour la réalisation d'un village pour les seniors, devenu définitif par l'absence de recours des tiers et de retrait administratif et institution sur la totalité de l'ilot d'une servitude non aedificandi pour des bâtiments d'une hauteur supérieure à rez-de-chaussée plus un étage, pour une durée de cinquante années, puis par actes notariés, approuvé les projets de promesses synallagmatiques de vente annexés au rapport et autorisé Monsieur le Maire à signer les promesses de vente définitives.

### **4 - Marché de gros - Rue Docteur Stein - Déclassement du domaine public communal d'une emprise foncière**

➤ décidé de déclasser du domaine public communal une partie de la rue Docteur Stein, représentant une superficie d'environ 1 250 m<sup>2</sup>, telle que représentée sur le plan annexé au rapport.

### **5 - Travaux d'aménagement et d'entretien de la voirie - Création d'un groupement de commandes entre la Ville de Dijon et la Communauté d'agglomération du Grand Dijon - Convention - Mise en appel d'offres - Lancement de la consultation - Signature des marchés**

➤ décidé la création d'un groupement de commandes entre la Ville de Dijon et la Communauté d'agglomération du Grand Dijon pour la réalisation de travaux d'aménagement et d'entretien de la voirie, dans les conditions proposées, désigné la Ville de Dijon comme coordonnateur du groupement et donné son accord pour que sa commission d'appel d'offres soit celle du groupement, approuvé le projet de convention à passer entre les parties, annexé au rapport et autorisé Monsieur le Maire à signer la convention définitive, rapporté la délibération du 28 juin 2010, autorisé Monsieur le Maire à lancer, au nom du groupement de commandes, une procédure d'appel d'offres ouvert pour la réalisation de travaux de cette nature, pour la période 2011-2014, dans les conditions proposées et autorisé Monsieur le Maire à signer les marchés.

**6 - Budgets participatifs - Fonds d'Intervention de Proximité - Année 2010 - Demande de subvention**

➤ sollicité la subvention susceptible d'être accordée à la Ville par la Région Bourgogne au titre du Fonds d'Intervention de Proximité, pour la mise en oeuvre de cinq projets, dans le cadre des budgets participatifs.

**7 - Programme de Rénovation Urbaine de la Fontaine d'Ouche - Zone d'Aménagement Concerté de la Fontaine d'Ouche - Déclaration de projet**

➤ confirmé l'intérêt de l'opération d'aménagement de la ZAC de la Fontaine d'Ouche et sollicité de Monsieur le Préfet la déclaration d'utilité publique de cette opération correspondant au périmètre de la ZAC au bénéfice de la Société Publique Locale d'Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise (SPLAAD), bénéficiaire de la convention d'aménagement de ce territoire.

**8 - Programme de Rénovation Urbaine des Grésilles - Convention Publique d'Etudes et d'Aménagement passée entre la Ville et l'Office Public de l'Habitat OPAC de Dijon - Compte rendu financier de l'année 2009- Approbation**

➤ approuvé, à la majorité (pour : 54 ; non-participation au vote : 1), le compte rendu financier de la Convention Publique d'Etudes et d'Aménagement passée entre la Ville et l'OPAC de Dijon pour la seconde phase opérationnelle du Programme de Rénovation urbaine des Grésilles, au titre de l'année 2009.

**9 - Programme de Rénovation Urbaine des Grésilles - Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) « Espace Champollion » - Compte de résultat prévisionnel au 31 décembre 2009 - Approbation - Convention publique d'aménagement : prorogation ; avenant n°8**

➤ approuvé le compte de résultat prévisionnel, au 31 décembre 2009, de la Zone d'Aménagement Concerté « Espace Champollion », décidé de proroger, jusqu'au 31 décembre 2011, la durée de la convention publique d'aménagement du 18 mars 2002, approuvé l'avenant n°8 à cette dernière, annexé au rapport, et autorisé Monsieur le Maire à le signer.

**10 - Programme de Rénovation Urbaine des Grésilles - Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) « Espace Champollion » - Société d'Economie Mixte d'Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise (SEMAAD) - Construction d'un supermarché - Compte rendu financier au 31 décembre 2009 - Approbation**

➤ approuvé le compte rendu financier de la construction, par la Société d'Economie Mixte de l'Agglomération Dijonnaise (SEMAAD), d'un supermarché, dans la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) « Espace Champollion », arrêté à la date du 31 décembre 2009.

**11 - Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) « Quartier Junot » - Compte de résultat prévisionnel au 31 décembre 2009 - Approbation - Convention publique d'aménagement : prorogation ; avenant n°4**

➤ approuvé le compte de résultat prévisionnel, au 31 décembre 2009, de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) « Quartier Junot », décidé de proroger, jusqu'au 31 décembre 2011, la durée de la convention publique d'aménagement du 7 octobre 1999, approuvé l'avenant n° 4 à cette dernière, annexé au rapport, et autorisé Monsieur le Maire à le signer.

**12 - Société d'Economie Mixte d'Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise (SEMAAD) - Rapport annuel d'activités - Exercice 2009 - Approbation**

➤ approuvé le rapport d'activités de la Société d'Economie Mixte d'Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise (SEMAAD), pour l'exercice 2009.

**13 - Logement à loyer modéré - Programme de Rénovation Urbaine des Grésilles - Office Public de l'Habitat OPAC de Dijon - Construction de vingt-deux logements, rue Colonel Quantin - Opération Huguenet - Participation de la Ville**

➤ décidé, à la majorité (pour : 54 ; non-participation au vote : 1), d'attribuer à l'Office Public de l'Habitat OPAC de Dijon une participation de la Ville d'un montant total de 91 826 € pour l'opération de construction Huguenet de vingt-deux logements PLUS CD à loyer modéré rue Colonel Quantin.

**14 - Logement à loyer modéré - 3-5, place Auguste Dubois - Cession d'une propriété bâtie à l'Office Public de l'Habitat OPAC de Dijon**

➤ décidé la cession par la Ville à l'Office Public de l'Habitat OPAC de Dijon d'une propriété bâtie cadastrée section EW n° 23, moyennant le prix global de 1 800 000 € .

**15 - Liaison Nord de l'agglomération dijonnaise - Cession de deux parcelles de terrain à l'Etat**

➤ dans le cadre des travaux de la Liaison Intercommunale Nord-Ouest, décidé la cession par la Ville à l'Etat, de deux parcelles de terrain situées sur la commune d'Ahuy, cadastrées section AA n°s 100 et 101, représentant une superficie totale de 176 m<sup>2</sup>, moyennant la somme globale de 739,20 €.

**16 - Tènement foncier rue Docteur Richet - Désaffectation et déclassement du domaine public communal - Réalisation d'un programme immobilier - Cession à la Société Civile de Construction Vente Richet - Promesse synallagmatique de vente**

➤ décidé la désaffectation et le déclassement du domaine public communal d'un tènement foncier bâti d'environ 8 900 m<sup>2</sup> cadastré section DO n°1p 31, rue Docteur Richet, la cession par la Ville à la SCCV Richet, d'un tènement foncier d'environ 8900 m<sup>2</sup> libre d'occupation fin 2010, situé à l'angle du boulevard Eugène Fyot et de la rue Docteur Alfred Richet, moyennant le montant unitaire de 150 € le m<sup>2</sup> de SHON, soit un prix hors taxe d'environ 1 020 000 € , en vue de la réalisation d'un programme immobilier , approuvé le projet de promesse synallagmatique de vente, annexé au rapport et autorisé Monsieur le Maire à signer la promesse de vente définitive.

**17 - Secteur Langres-Maupassant - Intervention de l'Etablissement Public Foncier Local (EPFL) des Collectivités de Côte d'Or**

➤ sollicité l'intervention de l'Etablissement Public Foncier Local (EPFL) des Collectivités de Côte d'Or pour la maîtrise foncière des propriétés bâties et des terrains compris dans le secteur d'attente « site Maupassant » inscrit au Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé par délibération du Conseil Municipal du 28 juin 2010, en fonction des opportunités amiables qui se présenteront ou par exercice du droit de préemption urbain, sur délégation de celui-ci à l'EPFL, au titre du volet thématique « Habitat, logement social et recomposition urbaine », pris l'engagement que la Ville respectera les dispositions du règlement d'intervention de l'EPFL, adopté le 25 février 2005 et le 17

septembre 2009 et, notamment, la durée de portage, les conditions financières et la garantie de rachat des biens et autorisé Monsieur le Maire à signer les conventions.

**18 - Quartier de la Fontaine d'Ouche - Quai des carrières blanches - Déclassement du domaine public communal d'emprises foncières - Engagement des formalités administratives préalables**

➤ dans le cadre de l'aménagement du quai des carrières blanches, dans le quartier de la Fontaine d'Ouche, décidé à la majorité (pour : 46 ; contre : 9), d'engager les formalités administratives préalables à la désaffectation et au déclassement du domaine public communal d'emprises foncières représentant une superficie totale d'environ 8,5 hectares, telles que représentées sur le plan annexé au rapport.

**19 - Ecoles privées sous contrat d'association - Classes élémentaires - Participation de la Ville aux dépenses de fonctionnement - Convention du 26 juillet 2007 - Avenant n°1**

➤ en application du 5ème alinéa de l'article 3 de la convention n° 07-330 du 26 juillet 2007, décidé de fixer à 750,56 € par élève, la participation forfaitaire de la Ville aux dépenses de fonctionnement des classes élémentaires des écoles privées sous contrat d'association, à compter de l'année scolaire 2010-2011, approuvé le projet d'avenant n° 1 à la convention précitée passée entre la Ville et l'Union Départementale des Organismes de Gestion de l'Enseignement Catholique (U.D.O.G.E.C.), annexé au rapport, et autorisé Monsieur le Maire à signer l'avenant définitif.

**20 - Collège Henri Dunant - Représentation de la Ville**

➤ désigné Mme Anne Dillenseger en remplacement de M. Jean-Patrick Masson pour représenter la Ville au collège Henri Dunant, en qualité de titulaire.

**21 - Transports urbains -Travaux liés à l'évolution du réseau de l'agglomération dijonnaise - Définition du programme et de l'enveloppe financière prévisionnelle - Demande de subvention**

➤ adopté, à la majorité (pour : 46 ; contre : 9), le programme proposé des travaux à réaliser par la Ville pour l'amélioration du réseau de transport urbain de l'agglomération dijonnaise, dans les conditions proposées, arrêté le montant de leur enveloppe financière prévisionnelle à 1 416 390 € TTC et sollicité l'attribution, par la Communauté de l'Agglomération Dijonnaise, d'une subvention pour leur financement.

**22 - Rue des Arandes - Carrefour avec les rues Charles Péguy et des Eglantines - Réaménagement - Définition du programme et de l'enveloppe financière prévisionnelle - Désignation du maître d'ouvrage et du maître d'œuvre - Entretien des feux de signalisation - Conventions à passer entre la Ville de Dijon et la Ville de Talant**

➤ adopté le programme de réaménagement de la rue des Arandes et du carrefour à feux formé par les rues des Arandes, Péguy et des Eglantines, dans les conditions proposées, arrêté à 76 672,24 € HT le montant de l'enveloppe prévisionnelle des travaux dont le coût définitif sera pris en charge pour moitié par la commune de Dijon et celle de Talant et subventionné à hauteur de 50 % par la Communauté de l'Agglomération Dijonnaise, décidé de confier la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre des aménagements à la Ville de Dijon et leur réalisation à l'entreprise dans le cadre des marchés généraux, approuvé les deux projets de conventions, annexés au rapport, à passer avec la commune de Talant pour définir, d'une part, les modalités des travaux, d'autre part,

les conditions d'entretien des feux de signalisation du carrefour formé par les rues des Arandes, Charles Péguy et des Eglantines et autorisé Monsieur le Maire à signer les conventions définitives.

**23 - Parking Clemenceau - Remise à niveau de la Gestion Technique Centralisée - Signature du marché**

➤ autorisé Monsieur le Maire à signer le marché relatif à la remise à niveau de la Gestion Technique Centralisée du parking Clemenceau.

**24 - Restauration en liaison froide - Unité Centrale de Production Alimentaire - Maintenance multi-technique des installations techniques et des équipements de production alimentaire - Marché passé entre la Ville et la société SPIE Est - Avenant n° 1**

➤ décidé d'établir un avenant n°1 au marché de maintenance multi-technique des installations techniques et des équipements de production alimentaire de l'Unité Centrale de Production Alimentaire et autorisé Monsieur le Maire à signer cet avenant.

**25 - Direction de l'Architecture des Bâtiments et des Ateliers - Service Maintenance-Entretien - Vente de matériels et matériaux réformés**

➤ décidé la vente, par la Ville, de matériels et matériaux réformés par l'intermédiaire du service des Domaines, au titre de l'année 2010 et que ces matériels et matériaux seront vendus aux enchères.

**26 - Divers bâtiments - Travaux de mise en conformité et de sécurité - Demandes de permis de construire**

➤ autorisé Monsieur le Maire à déposer les demandes de permis de construire nécessaires à la réalisation de travaux de mise en conformité et de sécurité dans divers bâtiments de la Ville.

**27 - Restauration du fort de la Motte Giron - Convention de mécénat à passer entre la Ville, la Fédération SMBS Rempart et la Fondation du Patrimoine**

➤ approuvé le projet de convention à passer entre la Ville, la Fédération SMBS Rempart Bourgogne et la Fondation du Patrimoine, annexé au rapport et autorisé Monsieur le Maire à signer la convention définitive.

**28 - Renouvellement du réseau électrique basse tension 18, rue des Marcs d'Or - Remplacement de câbles sur une propriété de la Ville - Convention de servitudes à passer entre la Ville et Electricité Réseau Distribution France**

➤ autorisé Electricité Réseau Distribution France, dans le cadre du renouvellement du réseau basse tension, à remplacer les câbles sur poteaux aériens existants par de nouveaux câbles sur la parcelle cadastrée EL n° 50 située 18, rue des Marcs d'Or, approuvé le projet de convention de servitudes à intervenir entre la Ville et cette société annexé au rapport, et autorisé Monsieur le Maire à signer la convention définitive.

**29 - Création d'un réseau électrique souterrain basse tension rue Docteur Stein - Traversée d'une propriété de la Ville par une canalisation - Convention de servitudes à passer entre la Ville et Electricité Réseau Distribution France**

➤ autorisé Electricité Réseau Distribution France, dans le cadre de la création d'un réseau électrique souterrain basse tension issu du poste de transformation « Skopje » à enfouir une canalisation d'une longueur de cinquante mètres environ, sur la parcelle cadastrée AK n° 187 située rue Docteur Stein - marché de gros, propriété de la Ville, approuvé le projet de convention de servitudes à intervenir entre la Ville et cette société, annexé au rapport et autorisé Monsieur le Maire à signer la convention définitive.

**30 - Société Anonyme Sportive Professionnelle Stade Dijonnais - Subvention de fonctionnement - Missions d'intérêt général - Acompte sur la saison 2010 - 2011 - Convention de financement à passer entre la Ville et la société**

➤ décidé, à la majorité (pour : 48 ; abstentions : 6), l'octroi d'une subvention de 10 000 € (acompte) à la société anonyme sportive professionnelle Stade Dijonnais au titre des missions d'intérêt général qu'elle assure, pour la saison 2010-2011, approuvé le projet de convention à intervenir entre la Ville et la SASP, annexé au rapport et autorisé Monsieur le Maire à signer la convention définitive.

**31 - Société Anonyme Sportive Professionnelle Stade Dijonnais - Mise à disposition du stade Bourillot - Indemnité de location d'équipements sportifs - Saison 2010-2011 - Convention à passer entre la Ville et la société**

➤ décidé à la majorité (pour : 48 ; abstentions : 6), de fixer le montant de l'indemnité de location d'équipements sportifs due par la Société Anonyme Sportive Professionnelle Stade Dijonnais, pour l'occupation du stade Bourillot, à l'occasion de ses matches et de ses entraînements, pour la saison 2010-2011, à 3 001,04 € HT, soit 3 589,24 € TTC pour la part fixe, à laquelle s'ajoutera une part variable égale à 1% des recettes de billetterie perçues par ce club à l'occasion de ses matches à domicile, approuvé le projet de convention de mise à disposition d'équipements sportifs à intervenir entre la Ville et la Société Anonyme Sportive Professionnelle Stade Dijonnais, annexé au rapport et autorisé Monsieur le Maire à signer la convention définitive.

**32 - Société Anonyme Sportive Professionnelle Dijon Bourgogne Handball - Mise à disposition du palais des sports Jean-Michel Geoffroy - Indemnité de location d'équipements sportifs - Saison 2010-2011 - Convention à passer entre la Ville et le club**

➤ décidé, à la majorité (pour : 47 ; abstentions : 6), de fixer le montant de l'indemnité de location d'équipements sportifs due par la Société Anonyme Sportive Professionnelle Dijon Bourgogne Handball, pour l'occupation du Palais des Sports Jean-Michel Geoffroy, à l'occasion de ses matches de handball professionnel, pour la saison 2010-2011, à 4 504,00 € HT, soit 5 386,78 € TTC pour la part fixe, à laquelle s'ajoutera une part variable égale à 1% des recettes de billetterie perçues par ce club à l'occasion de ses matches à domicile, approuvé le projet de convention de mise à disposition d'espaces et locaux sportifs à intervenir entre la Ville et la Société Anonyme Sportive Professionnelle Dijon Bourgogne Handball, annexé au rapport, et autorisé Monsieur le Maire à signer la convention définitive.

### **33 - Société Anonyme Sportive Professionnelle JDA Dijon - Mise à disposition du palais des sports Jean-Michel Geoffroy - Indemnité de location d'équipements sportifs - Saison 2010-2011 - Convention à passer entre la Ville et le club**

➤ décidé, à la majorité (pour : 47 ; abstentions : 6), de fixer le montant de l'indemnité de location d'équipements sportifs due par la Société Anonyme Sportive Professionnelle JDA Dijon, pour l'occupation du Palais des Sports Jean-Michel Geoffroy, à l'occasion de ses matches de basket-ball professionnel, pour la saison 2010-2011, à 6 680,60 € HT, soit 7 990,00 € TTC pour la part fixe, à laquelle s'ajoutera une part variable égale à 1% des recettes de billetterie perçues par ce club à l'occasion de ses matches à domicile, approuvé le projet de convention de mise à disposition de locaux à intervenir entre la Ville et la Société Anonyme Sportive Professionnelle JDA Dijon, annexé au rapport, et autorisé Monsieur le Maire à signer la convention définitive.

### **34 - Salle d'escalade de Dijon Cime Altitude 245 - Ecole d'escalade - Création de tarifs**

➤ décidé la création des tarifs applicables à l'école d'escalade mise en place, à compter de la saison sportive 2010-2011, par l'UCPA, gestionnaire, par délégation de service public, de la salle d'escalade Cime Altitude 245, adopté les montants proposés, étant précisé que ces nouveaux tarifs entreront en vigueur le 1er octobre 2010.

### **35 - Actions d'accompagnement scolaire - Convention passée entre la Ville et l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré de Côte d'Or - Adaptation**

➤ décidé la passation d'une nouvelle convention d'objectifs et de moyens entre la Ville et l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré de la Côte d'Or pour une meilleure organisation de l'offre d'activités sportives dans les accueils périscolaires, approuvé le projet de convention, annexé au rapport, et autorisé Monsieur le Maire à signer la convention définitive.

### **36 - Havres d'enfants - Convention passée entre la Ville, l'administration de l'Education Nationale et l'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public de la Côte d'Or - Adaptation**

➤ décidé l'adaptation du contenu de la convention passée entre la Ville, l'administration de l'Education Nationale et l'Association Départementale de l'Oeuvre des Pupilles de l'Enseignement Public de la Côte d'Or pour le fonctionnement des havres d'enfants, dans les conditions proposées, approuvé le projet de nouvelle convention à passer entre les parties, annexé au rapport, et autorisé Monsieur le Maire à signer la convention définitive.

### **37 - Bibliothèque municipale - Demandes de subventions de fonctionnement - Année 2011**

➤ sollicité, auprès de l'Etat ainsi que de tous organismes ou collectivités pouvant accorder leur concours financier, les subventions susceptibles d'être allouées à la Bibliothèque municipale pour son fonctionnement en 2011.

### **38 - Enseignement artistique - Cours d'arts plastiques - Demande de subvention auprès du Département de la Côte d'Or - Année 2011**

➤ sollicité, auprès du Département de la Côte d'Or, la subvention susceptible d'être allouée pour les cours d'arts plastiques organisés par la Ville.

**39 - Musées - Services éducatifs et ateliers d'enfants - Année scolaire 2010 - 2011 - Demandes de subventions**

➤ sollicité les subventions susceptibles d'être attribuées à la Ville, pour les activités des services éducatifs et ateliers d'enfants des musées proposées, au titre de l'année scolaire 2010 - 2011.

**40 - Musée des Beaux-Arts - Poursuite du développement du site internet - Campagne de numérisation des fonds photographiques argentiques - Demandes de subventions**

➤ sollicité les subventions susceptibles d'être accordées à la Ville pour le financement de la poursuite du développement du site internet et la campagne de numérisation des fonds photographiques argentiques du Musée des Beaux-Arts.

**41 - Conservatoire à Rayonnement Régional de Dijon - Demandes de subventions de fonctionnement - Année 2011**

➤ sollicité auprès de l'Etat, de la Région Bourgogne et du Département de la Côte d'Or ainsi que de tous organismes ou collectivités pouvant accorder leur concours financier, les subventions susceptibles d'être allouées au Conservatoire à Rayonnement Régional de Dijon pour son fonctionnement en 2011.

**42 - Bibliothèque municipale - Acquisition d'un menu datant de 1810 - Demande de subvention**

➤ décidé l'acquisition, par la Ville, d'un menu de l'un des « jurys dégustateurs » de Grimod de La Reynière, daté de 1810 et sollicité les subventions susceptibles d'être attribuées pour cette acquisition.

**43 - Musée des Beaux-Arts - Acquisition d'œuvres - Demandes de subventions**

➤ décidé l'acquisition par la Ville, au bénéfice du Musée des Beaux-Arts de deux tableaux (huiles sur toiles) de Sophie Rude, « Portrait de Monsieur et Madame Félix Krans, nés de Terwagne », datés de 1827 pour un montant de 15 600 €, ainsi qu'un tableau (huile sur toile) de Jean Bertholle, « le songe », daté de 1945, sous forme de don, et sollicité les subventions susceptibles d'être accordées pour l'acquisition des deux tableaux de Sophie Rude.

**44 - Musée de la Vie Bourguignonne - Acquisition d'une oeuvre - Demandes de subventions**

➤ décidé l'acquisition, par la Ville, d'un tableau de Carteron intitulé « Fête des vendanges en Mâconnais », au bénéfice du Musée de la Vie Bourguignonne et sollicité les subventions susceptibles d'être attribuées pour cette acquisition.

**45 - Conservatoire à Rayonnement Régional de Dijon - Acquisition d'instruments de musique et de matériels pédagogiques - Programme 2011 - Demandes de subventions**

➤ sollicité, auprès de l'État, de la Région Bourgogne et du Département de la Côte d'Or, les aides susceptibles d'être attribuées à la Ville pour l'acquisition d'instruments de musique et de matériels pédagogiques destinés aux élèves du Conservatoire.

**46 - Camerata Orchestre Dijon Bourgogne - Subventions complémentaires - Année 2010 - Convention financière passée entre la Ville, la Camerata de Bourgogne Orchestre de Dijon et l'Opéra de Dijon - Avenant n°1**

➤ décidé d'attribuer à la Camerata Orchestre Dijon Bourgogne, au titre de 2010, une subvention complémentaire de 35 227 € TTC au titre du transfert de l'orchestre de l'Opéra de Dijon, ainsi qu'une subvention de fonctionnement complémentaire d'un montant de 90 000 €, approuvé le projet d'avenant n°1 à la convention financière pour 2010 signée le 23 décembre 2009 entre la Ville, la Camerata de Bourgogne Orchestre de Dijon et l'Opéra de Dijon, annexé au rapport et autorisé Monsieur le Maire à signer l'avenant définitif.

**47 - Pôle d'Art Contemporain - Aménagement du site de l'Usine - Tranche d'achèvement - Convention à passer entre la Ville et l'association Le Coin du Miroir**

➤ décidé d'attribuer à l'association Le Coin du Miroir une subvention d'investissement de 150 000 € au titre de la réalisation de la tranche d'achèvement du site de l'Usine, approuvé le projet de convention financière à passer entre la Ville et l'association, annexé au rapport, et autorisé Monsieur le Maire à signer la convention définitive.

**48 - Jardin des Sciences - Exposition temporaire « Un T-Rex dans la ville ou l'histoire véridique d'un roi tyrannique » - Partenariat entre la Ville et la Société de Minéralogie et de Paléontologie de Dijon - Convention**

➤ donné son accord à l'établissement d'un partenariat entre la Ville et la Société de Minéralogie et de Paléontologie de Dijon, au bénéfice du Jardin des Sciences, dans le cadre de la réalisation de l'exposition « Un T-Rex dans la ville ou l'histoire véridique d'un roi tyrannique », approuvé le projet de convention à passer entre les parties, annexé au rapport, et autorisé Monsieur le Maire à signer la convention définitive.

**49 - Jardin des Sciences - Exposition temporaire sur les mauvaises herbes - Partenariat entre la Ville et l'Institut National de la Recherche Agronomique - Convention**

➤ donné son accord à l'établissement d'un partenariat entre la Ville et l'Institut National de la Recherche Agronomique, au bénéfice du Jardin des Sciences, dans le cadre de la réalisation d'une exposition sur les mauvaises herbes, approuvé le projet de convention à passer entre les parties, annexé au rapport et autorisé Monsieur le Maire à signer la convention définitive.

**50 - Jardin des Sciences - Réalisation d'inventaires - Réserve naturelle de la combe Lavaux - Partenariat entre la Ville, la communauté de communes de Gevrey-Chambertin et la Société Entomologique de Dijon - Convention**

➤ donné son accord à l'établissement d'un partenariat entre la Ville, la communauté de communes de Gevrey-Chambertin et la Société Entomologique de Dijon, au bénéfice du Jardin des Sciences, dans les conditions proposées, approuvé le projet de convention à passer entre les parties, annexé au rapport et autorisé Monsieur le Maire à signer la convention définitive.

**51 - Musée des Beaux-Arts - Convention à passer entre la Ville et l'Ecole du Louvre pour l'organisation de cours - Année scolaire 2010 - 2011**

➤ décidé de reconduire la collaboration entre la Ville et l'Ecole du Louvre, pour l'organisation au Musée des Beaux-Arts, d'un cycle de six séances de cours, pendant l'année scolaire 2010-2011, approuvé le projet de convention à passer entre les parties, annexé au rapport, et autorisé Monsieur le Maire à signer la convention définitive.

**52 - Musée archéologique - Publication d'un catalogue sur les blocs d'architecture antique de Dijon Contrat à passer entre la Ville et l'auteur**

➤ décidé la publication d'un catalogue des blocs d'architecture antique du Musée archéologique, dans les conditions proposées, approuvé le projet de contrat à passer entre la Ville et l'auteur, annexé au rapport, et autorisé Monsieur le Maire à signer le contrat définitif.

**53 - Conservatoire à Rayonnement Régional de Dijon - Préparation au certificat d'aptitude à l'enseignement du violon - Droits d'inscription - Tarif de vacation - Demande de subvention**

➤ donné son accord à la mise en place, au Conservatoire à Rayonnement Régional de Dijon, d'un centre de préparation au certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de violon, décidé de fixer les droits d'inscription à 80 € par stagiaire et par an, de créer un tarif de vacation de 45,69 € de l'heure, montant brut, pour la rémunération des intervenants, et sollicité auprès de l'Etat la subvention susceptible d'être attribuée.

**54 - Festival « Les écrans de l'aventure » - Edition 2010 - Convention à passer entre la Ville, la Guilde Européenne du Raid et la société MJM Gestion**

➤ approuvé le projet de convention à passer entre la Ville, la Guilde Européenne du Raid et la société MJM gestion pour l'organisation de l'édition 2010 du festival « Les écrans de l'aventure », annexé au rapport, et autorisé Monsieur le Maire à signer le contrat définitif et décidé de maintenir à 95 280 € le montant de la participation de la Ville au financement de la manifestation et de valoriser à concurrence de 5 000 € le « prix de la Toison d'or du film d'aventure ».

**55 - Eté 2011 - Programmation culturelle - Estivade et festival Dièse - Demandes de subventions**

➤ sollicité de l'Etat, de la Région Bourgogne, du Département de la Côte d'Or et des organismes susceptibles d'apporter leur concours financier, des subventions, aux taux maximum, pour le financement de l'édition 2011 des festivals l'Estivade et Dièse organisés par la Ville.

**56 - Rencontres cinématographiques de Dijon - Edition 2010 - Modalités : protocole d'accord à passer entre la Ville, la Région Bourgogne, le Département de la Côte d'Or et la société civile des Auteurs Réalisateurs Producteurs - Financement : convention à passer entre la Ville et la société civile des Auteurs Réalisateurs Producteurs - Attribution de subvention**

➤ décidé la participation de la Ville à l'édition 2010 des rencontres cinématographiques de Dijon, approuvé le projet de protocole d'accord à passer entre la Ville, la Région Bourgogne, le Département de la Côte d'Or et la société civile des Auteurs Réalisateurs Producteurs, annexé au rapport, ainsi que le projet de convention de financement à passer entre la Ville et la société civile des Auteurs Réalisateurs Producteurs, annexé au rapport, et autorisé Monsieur le Maire à signer le protocole d'accord et la convention définitifs et décidé d'accorder une subvention de 92 417 € à la société civile des Auteurs Réalisateurs Producteurs.

**57 - Accueil et hébergement des personnes âgées - Fermeture de la résidence pour personnes âgées « Les Tulipes » - Convention d'occupation du domaine public passée entre la Ville et le Centre Communal d'Action Sociale : résiliation**

➤ décidé la résiliation, par anticipation, de la convention d'occupation précaire conclue entre la Ville et le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville le 23 septembre 2005 pour la mise à disposition de celui-ci de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées « Les Tulipes », à compter du 1er juillet 2010, approuvé le projet d'avenant proposé, annexé au rapport, et autorisé Monsieur le Maire à signer l'avenant définitif.

**58 - Prévention nutritionnelle - Festival « Toqués du goût » - Demande de subvention - Convention d'objectifs et de moyens à passer entre la Ville et la Direction Générale de la Santé**

➤ donné son accord sur le dépôt d'une demande de subvention auprès de la Direction Générale de la Santé, pour le financement du festival « Toqués du goût », approuvé le projet de convention d'objectifs et de moyens à passer entre la Ville et la Direction Générale de la Santé, annexé au rapport, et autorisé Monsieur le Maire à signer la convention définitive.

**59 - Aide à l'emploi - Contrats aidés associatifs - Attributions de subventions**

➤ décidé, à la majorité (pour : 54 ; non-participation au vote : 1), d'accorder les subventions proposées pour le financement de l'embauche de cinq salariés en « contrat passerelle » par les associations dont la liste est présentée dans l'annexe 1 du rapport, à hauteur de 16 158 €.

**60 - Association " Sentiers" - Combes dijonnaises - Pérennisation du chantier d'insertion pour la mise en valeur des édifices ruraux - Demande de participation du Département de la Côte-d'Or au financement de l'opération dans le cadre du plan "patrimoine insertion"- Année 2011**

➤ décidé de pérenniser, en 2011, le chantier d'insertion confié à l'association « Sentiers » tendant à la mise en valeur des édifices ruraux des parcs des combes dijonnaises, dans les conditions proposées et sollicité, à hauteur de 35 000 €, la participation financière susceptible d'être accordée par le Département de la Côte d'Or à l'association « Sentiers » dans le cadre du plan « patrimoine-insertion » pour son organisation.

**61 - Festival Kultur'Mix - Organisation - Convention-type d'objectifs et de moyens à passer entre la Ville et les associations**

➤ décidé l'organisation du festival Kultur'Mix, dans les conditions proposées, décidé de définir, par convention, les relations entre la Ville et les associations qui seraient retenues, approuvé le projet de convention-type à passer entre les parties, annexé au rapport, et autorisé Monsieur le Maire à signer les conventions particulières.

**62 - Maison des Jeunes et de la Culture Montchapet - Maladière - Financement d'un poste d'agent d'animation - Convention d'objectifs et de moyens passée entre la Ville et la MJC - Avenant n°1**

➤ pris acte du financement, par la Ville, d'un poste d'agent d'animation à la Maison des Jeunes et de la Culture Montchapet-Maladière, approuvé le projet d'avenant à la convention passée entre la Ville et la Maison des Jeunes et de la Culture Montchapet-Maladière, annexé au rapport, et autorisé Monsieur le Maire à signer l'avenant définitif.

**63 - Ressources humaines - Mutualisation de la Direction Générale de la Ville de Dijon et de la Communauté d'agglomération du Grand Dijon - Convention de mise à disposition réciproque de personnel**

➤ approuvé le principe d'une mutualisation de la Direction générale de la Ville de Dijon et du Grand Dijon, le projet de convention de mise à disposition réciproque de personnel à passer entre les parties annexé au rapport, et autorisé Monsieur le Maire à signer la convention définitive.

#### **64 - Personnel municipal - Régime indemnitaire des personnels techniques**

➤ décidé qu'à partir du 1er octobre 2010, la prime de service et de rendement sera versée aux agents titulaires et non-titulaires des cadres d'emplois des ingénieurs, techniciens supérieurs et contrôleurs de travaux sur la base des dispositions du décret n° 2009-1558 du 15 décembre 2009 applicables aux agents de l'Etat.

#### **65 - Organismes divers - Attributions de subventions - Année 2010**

➤ décidé l'octroi, à divers organismes et associations, de subventions dont la liste est jointe au présent compte rendu.

#### **66 - Compte rendu**

➤ pris acte des décisions prises par Monsieur le Maire, par délégation de l'Assemblée, dans les matières énumérées à l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales, dans les conditions suivantes :

- tarifs et droits divers : 23,
- conversions de concessions de tombes : 5,
- rétrocession de concession de tombe : 1,
- arrêtés d'alignements : 5,
- conventions et avenants à conventions : 48,
- règlements de frais et d'honoraires d'avocats et d'huissiers de justice : 13,
- actions en justice : 12.

# Organismes divers - Attributions de subventions

Conseil Municipal du 27 septembre 2010

## Citoyenneté et démocratie locale

Ligue de l'enseignement - Fédération des Oeuvres Laïques de la Côte d'Or 1 500,00

## Culture - Animation - Attractivité

Association "Caméléons" 3 000,00

Association "Collectif 7" 6 000,00

Association "La boîte" 2 500,00

Association "Leïla Galim" 600,00

Association "Les amis de l'Eldorado" 12 000,00

Association "Les lunes arctiques" 500,00

Association "Mind Blast" 800,00

Association "Nü köza" 1 177,00

Association "Octarine" 4 500,00

Association "Pin'Up Grrrls" 800,00

Association pour l'inscription des climats du vignoble de Bourgogne au patrimoine mondial de l'UNESCO 10 000,00

Compagnie "L'oiseau monde" 2 000,00

Régie personnalisée de La Vapeur 89 724,00

SCOP SARL Nouveau Théâtre de Bourgogne 20 000,00

Treize Plus - Association d'artistes 500,00

## Finances - Modernisation du service public - Personnel

Association des étudiants Culture, Education, Formation de l'Institut Universitaire Professionnalisé (ACEF - IUP) 5 000,00

## Jeunesse

Association "Amis'mots" 1 700,00

Association départementale des Francas (francs et franches camarades) de Côte-d'Or 3 000,00

Cercle Laïque Dijonnais 1 534,98

# Organismes divers - Attributions de subventions

Conseil Municipal du 27 septembre 2010

## Relations Internationales

Association "Soleil d'enfant"	500,00
-------------------------------	--------

## Réussite éducative

Association "Circampus"	2 000,00
-------------------------	----------

Association "Congrès Lipides Dijon"	400,00
-------------------------------------	--------

Centre de Culture Scientifique Technique et Industrielle de Bourgogne	3 500,00
---	----------

Syndicat National de l'Enseignement Supérieur	2 000,00
---	----------

Université de Bourgogne	10 798,00
-------------------------	-----------

## Solidarité

Amicale des sapeurs-pompiers professionnels du corps des sapeurs-pompiers de Dijon	2 000,00
--	----------

Association "Accueil, Recherche, Ecoute, Adolescents" - AREA	10 000,00
--	-----------

Association "Chantalistes Sport et Culture"	400,00
---	--------

Association "Handicap international"	500,00
--------------------------------------	--------

Association "La Main, l'Oreille et l'Oeil de Dijon" (MOOD)	1 500,00
--	----------

Association "Le Gérontopôle"	300,00
------------------------------	--------

Association des Familles de Traumatisés Crâniens et cérébro-lésés (AFTC) - Région Bourgogne	1 300,00
---	----------

Association des Paralysés de France - Délégation départementale de la Côte-d'Or	1 500,00
---	----------

Association Sportive de la Fontaine d'Ouche	3 232,00
---	----------

Commune Libre Berbisey	880,00
------------------------	--------

Groupement Etudiant National d'Enseignement aux Personnes Incarcérées - G.E.N.E.P.I.	100,00
--	--------

Jumeaux et Plus 21 l'Association	500,00
----------------------------------	--------

Service d'Action Sociale des Travailleurs Indépendants de Bourgogne - SASTI Bourgogne	1 000,00
---	----------

Souvenir français - Comité de Dijon	1 000,00
-------------------------------------	----------

Union Régionale des Associations de Parents d'Enfants Déficents Auditifs (URAPEDA) de Bourgogne	8 000,00
---	----------

# Organismes divers - Attributions de subventions

## Propositions

Conseil Municipal du 27 septembre 2010

### Sports

Association "Football ensemble"	3 000,00
Association "Karaté arts martiaux Dijon"	1 000,00
Association "Tiger's Den"	2 000,00
Association Sportive de la Poste et de France Télécom - A.S.P.T.T. Dijon	2 800,00
Cercle Sportif Laïque Dijonnais	1 200,00
Dijon Université Club	2 000,00
Rugby Féminin Dijon Bourgogne "Les Gazelles"	1 000,00
Sprinter Club Olympique de Dijon	10 000,00